

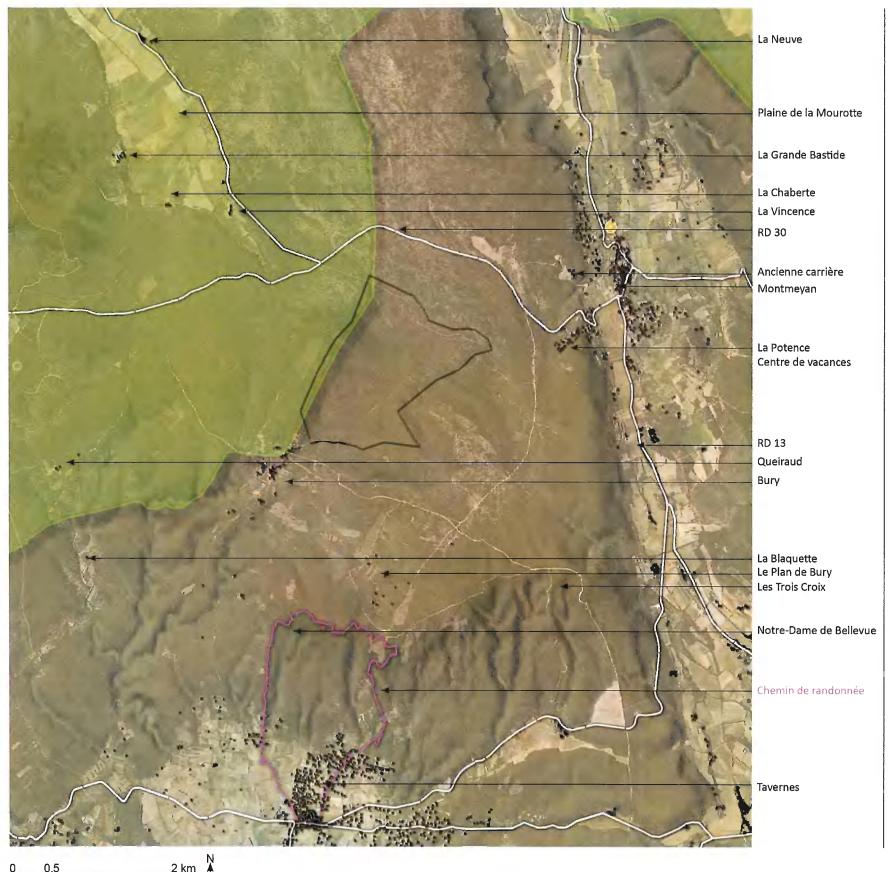
# 6.2.2.3. Synthèse des composantes paysagères à l'échelle éloignée

Depuis des points de vue éloignés le site d'étude n'est pas identifiable du fait de son caractère topographique singulier. En effet la vaste étendue boisée qui l'accueille surplombe l'ensemble des dépressions, plaines et poches agricoles situées à sa périphérie. Le plateau du Bois de Malasoque présente les caractéristiques d'un «haut plateau» isolé, en retrait des villages et dynamiques urbaines.

Le site n'est que très faiblement identifiable depuis :

- Corniche sublime, Petit Margès : chemin de randonnée = 25 kms
- Notre-Dame de Baudinard sur Verdon = 14 kms
- 580 Village de Baudinard sur Verdon = 13 kms
  - Crête de la montagne des Espiguières jusqu'aux Cugulons : chemin de randonnée = 13 à 18 kms

= enjeux très faibles



# 6.2.3. L'analyse paysagère à l'échelle rapprochée (~5-5km)

### 6.2.3.1. Compositions paysagères à l'approche du site

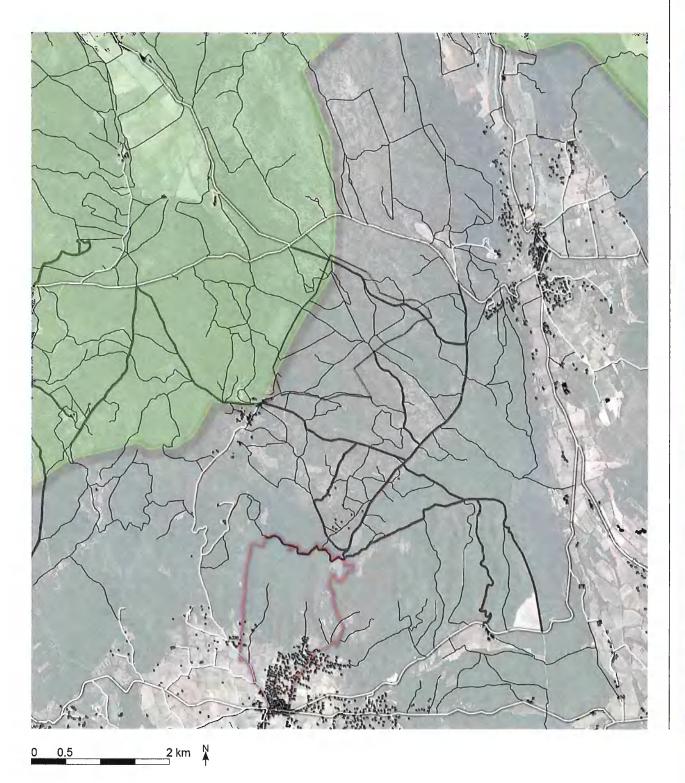
Comme énoncé précédemment le site se compose d'une vaste étendue boisée où les milieux ouverts sont rares. Mises à part la plaine agricole de la Mourotte et les abords du hameau de Bury, c'est un milieu forestier dense et compact qui s'offre au regard du visiteur, simple promeneur ou riverain. L'association d'une structure topographique plane et d'un couvert forestier généreux limite les mises en retrait et les possibilités de s'ouvrir des panoramas.

Le Bois de Malasoque constitue donc de l'arête de Notre-Dame de Bellevue / Trois Croix (Crête de Tavernes) jusqu'aux basses gorges du Verdon un ensemble homogène traversé par la RD30 d'Est en Ouest, de Montmeyan à la Verdière.

La RD 69 rejoint la plaine de la Mourotte au Nord. Quelques hameaux, corps de ferme et habitations ponctuent le territoire, Bury, le Plan de Bury au Sud du site, Queiraud à l'Ouest et la Vincence, la Chaberte, la Grande Bastide au Nord.

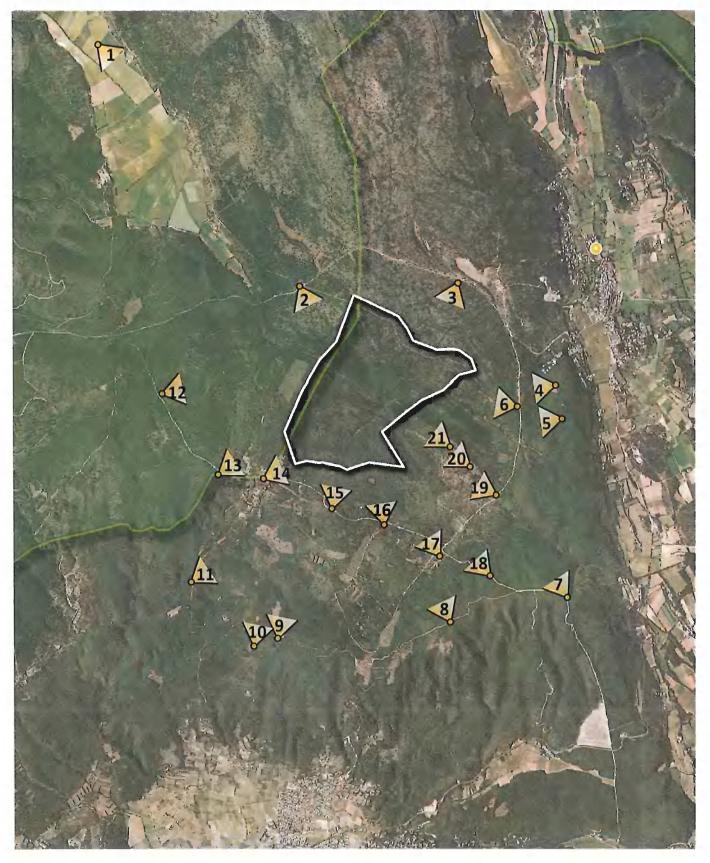
Si la boucle permettant de rejoindre Notre-Dame de Bellevue depuis Tavernes constitue le seul chemin de randonnée identifié, on peut remarquer l'important nombre de sentiers jalonnant le territoire. Ceux-ci sont liés à l'exploitation forestière, au réseau de pistes DFCI et à la désserte des hameaux et corps de ferme isolés. Seuls les routes départementales 30 et 69 ainsi que les routes rejoignant Bury depuis Tavernes et la Grande Bastide depuis la RD 30 bénéficient d'une chaussé bitumée.

L'empreinte agricole s'inscrit en vaste ensemble homogène, plaine agricole de Quinson à Montmeyan, plaine de Mourotte ou par petites poches ponctuelles. Les prairies temporaires et permanantes, le fourrage et quelques céréales constituent les principales cultures. Des espaces de pâturage et d'estive sont présents également au sein du plateau notamment au sein des landes à l'Est de la plaine de la Mourotte.





Agriculture ou milieux ouverts (landes, coupes forestières..)



# 6.2.3.2. Les perceptions visuelles à l'échelle rapprochée

Les perceptions visuelles rapprochées sont rapidement interceptées par l'épaisseur végétale du massif forestier. Les points d'ouverture sont rares.



Depuis la plaine de la Mourotte, à l'approche du site d'étude, la planitude du relief asociée au couvert forestier limite les perceptions. Le site n'est pas identifiable.

= enjeux inexistants



A proximité du site, depuis la RD 30, au coeur du couvert forestier, les perceptions se limitent à quelques dizaines de mètres.

= enjeux inexistants



Le site n'est pas identifiable.



Depuis la Tour de Guet, au sommet des Vignarès, le couvert forestier replie l'observation.

= enjeux inexistants



Au sein de la colline des Vignarès, une toute petite clairière située entre la tour de guet et le centre de vacances permet de s'ouvrir un point de vue sur le plateau forestier. Le site est partiellement visible.

= enjeux modérés



Au sein du plateau, l'absence de ruptures altimétriques associée au couvert forestier ferme les paysages.





Depuis la crête courant des Trois Croix à Notre-Dame de Bellevue, Crête de Tavernes, massif refermant le plateau au Sud, les ouvertures sont rares. Le couvert forestier est total et s'approprie l'ensemble du sommet. On ne retrouve pas ici de sommets caillouteux et herbacés offrant des belvédères sur le lointain.

= enjeux inexistants



Le sommet des Troix Croix est l'exception, les abords du monument étant dégagés pour proposer aux promeneurs un site de grande qualité. Depuis ce point de vue le panorama s'ouvre de manière exceptionnelle sur les motifs et composantes structurantes du paysage. C'est ainsi que le site se dévoile légèrement au lointain, la distance séparant les deux entités étant de 2.5 km.

Au regard du caractère très localisé du point de vue et du parcours difficile pour l'atteindre, il est important de noter que ces perceptions fabuleuses du territoire ne concernent qu'une poignée de privilégiés.

= enjeux modérés

Depuis la crête à proximité de Notre-Dame de Bellevue le couvert forestier n'offre aucune ouverture. Le site d'étude et plus globalement l'ensemble du plateau ne sont pas visibles.





Notons également que Notre-Dame de Bellevue n'est pas implantée directement sur la crête. Elle est présente dans la pente Sud de la colline.

= enjeux inexistants



Site d'étude

Depuis le chemin d'accès permettant de rejoindre le hameau de Bury rares sont les ouvertures permettant de se dégager des perceptions lointaines. Le site n'est jamais identifiable, la distance associée au couvert forestier ne permet pas sa lecture dans le paysage.

= enjeux inexistants



A l'Ouest la situation est similaire.



A l'approche du hameau de Bury, le paysage s'ouvre légèrement permettant de lire les lignes de crêtes avoisinantes.

= enjeux inexistants



Depuis le hameau de Bury les covisibilités sont inexistantes. Au coeur du tissu forestier, les perceptions visuelles sont rapidement écourtées.

= enjeux inexistants



Les nettoyages et opérations de débroussaillage permettent de mettre légèrement en retrait le couvert forestier.



A la jonction permettant de rejoindre le plan de Bury, le site n'est pas perceptible.

= enjeux inexistants



Les pistes DFCI contournent le site et ouvrent par moment des points de vue horizontaux remarquables.

= enjeux inexistants



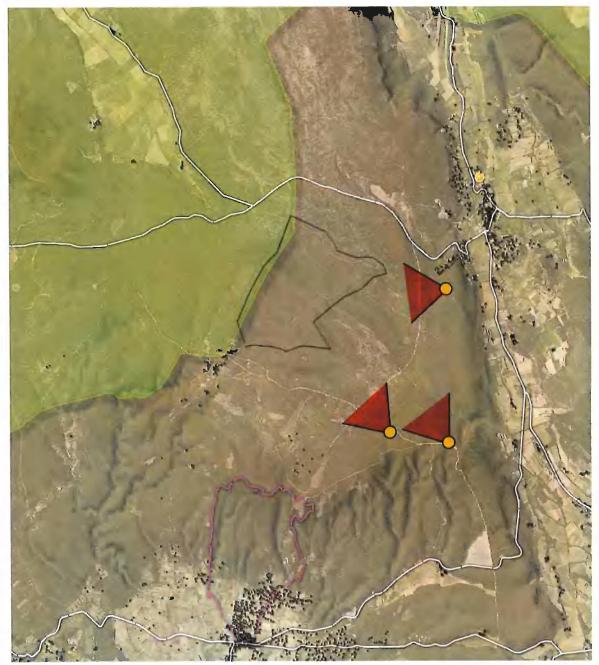
Poepuis la piste qui rejoint la crête, les opérations de débroussaillage ont donné de l'épaisseur au cheminement ouvrant ainsi les points de vue. Quelques perceptions visuelles avec le site existent.

= enjeux modérés

Révision à Objet Unique n°1 du PLU de Montmeyan | Document 1.b. Etude de discontinuité



Révision à Objet Unique n°1 du PLU de Montmeyan | Document 1.b. Etude de discontinuité



### 6.2.3.3. Synthèse des composantes paysagères à l'échelle rapprochée

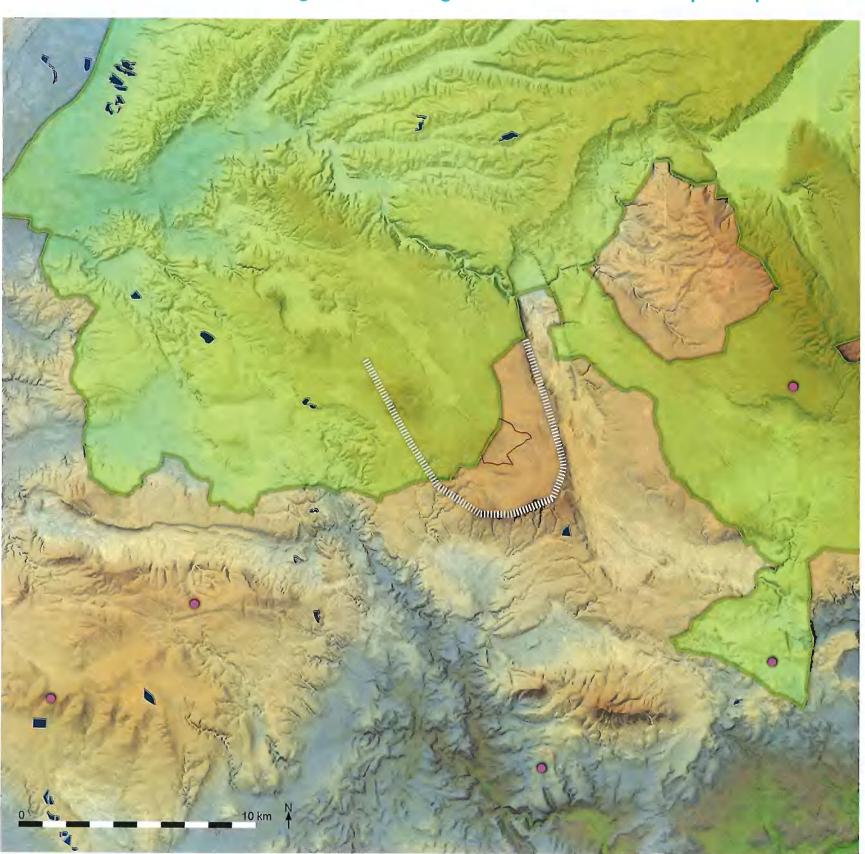
Depuis l'ensemble des sites étudiés, les perceptions visuelles (covisibilités) avec le site d'étude sont inexistantes hormis depuis trois points de vue. On parle ici volontairement de point de vue puisqu'il ne s'agit pas d'ensembles ou d'unités, il s'agit de lieu précis et particulier. Depuis le sommet des Trois Croix le site se révèle depuis un belvédère unique. Depuis la colline des Vignarès, le seul point de covisibilié ne concerne qu'une petite clairière tandis que depuis la piste rejoignant la crête, les covisibilités ne concernent qu'une centaine de mètres.

Les enjeux sont définis comme étant modérés :

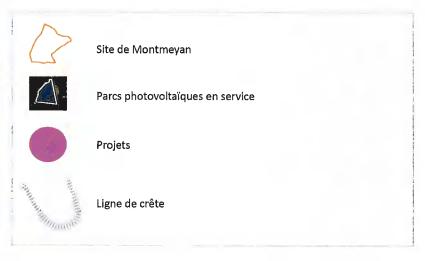
- difficulté d'accès des points de vue
- localisation précise du point de vue / non inscription dans un ensemble, on voit depuis un point de vue précis de la crête et non depuis l'ensemble de la crête
- covisibilités partielles avec le site

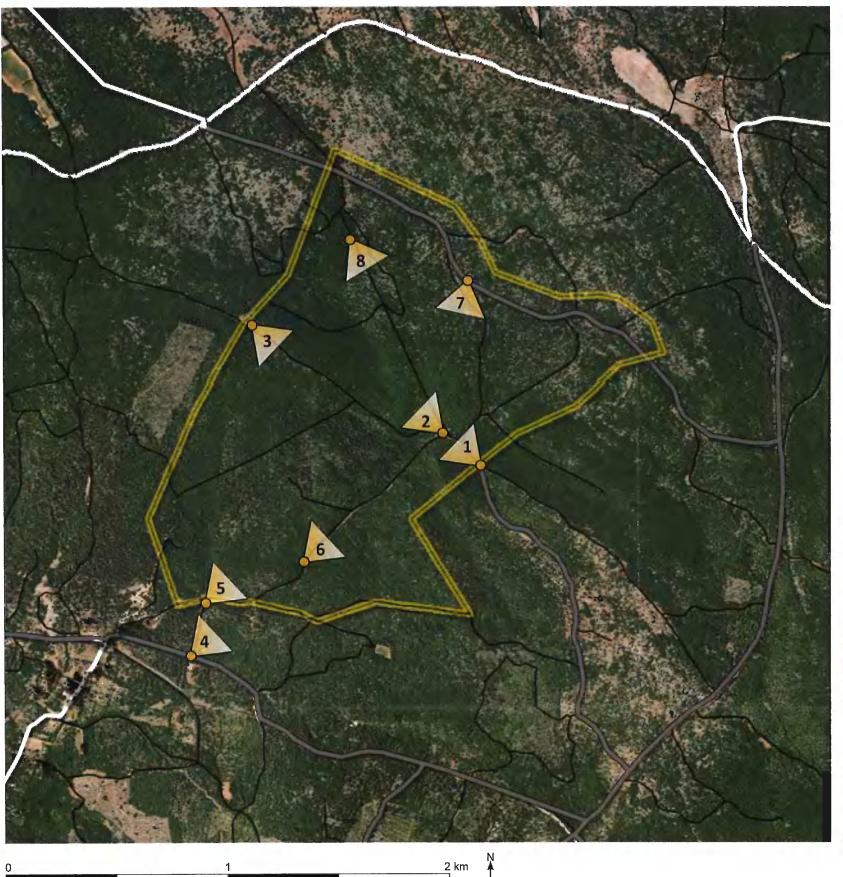


### 6.2.4. Définition du site au regard des énergies renouvelables : les parcs photovoltaïques



Cinq parcs photovoltaïques en service sont présents dans un périmètre de 10 km autour du site d'étude. Le plus proche est celui de la Curnière au Sud à 3 km. Les 4 autres sont situés à l'Ouest au-delà du ruisseau de Varages à 7km. Au regard des enjeux identifiés depuis les deux aires d'étude, les covisibilités inter-parcs sont à exclure avec et depuis le plateau de Montmeyan.





# 6.2.5. Le site d'étude dans son environnement immédiat

# 6.2.5.1. Les composantes paysagères et usages

Le site est un couvert forestier dont la densité fluctue en fonctions des essences et âges des peuplements, chênes blancs, chênes verts, pins... De rares ouvertures permettent de légères mises en retrait et points de respiration, notamment au Nord, à proximité de la piste. Le site est un milieu dense et compact où sortir des sentiers battus s'avère difficile.





Le site accueille un nombre important de sentiers forestiers. Si aucun ne s'inscrit dans un parcours de randonnée identifié à l'instar du chemin des Crêtes depuis Tavernes, leur nombre témoigne d'une appropriation généreuse du secteur. La plupart d'entre eux est de toute évidence liée à l'exploitation forestière et la chasse. De nombreux panneaux indiquent un secteur de chasse gardée.



Le site fait partie intégrante de l'unité paysagère du Haut Var en limite directe du Parc naturel régional du Verdon. C'est une unité homogène et forestière de 200 ha présente sur le plateau du Bois de Malasoque entre la crête de Tavernes (qui court du belvédère des Trois Croix jusqu'à Notre Dame de Bellevue) et la plaine de la Mourotte. C'est un boisement banal, sans caractéristique remarquable. Le site s'inscrit dans les ensembles mixte forêt / agriculture à dominante forestière et ne s'inscrit pas dans ou à proximité d'un secteur sensible. Il est en retrait des espaces bâtis, des parcelles agricoles et des reliefs remarquables. On trouve uniquement le hameau du Bury à proximité. Le plateau de Malasoque où le site d'étude prend place est de part sa situation topographique inscrit en parfaite discrétion dans le territoire. En effet cette vaste étendue boisée qui l'accueille surplombe l'ensemble des dépressions, plaines et poches agricoles situées à sa périphérie. Le Bois de Malasoque présente les caractéristiques d'un «haut plateau» isolé, en retrait des villages et dynamiques urbaines. Seulement cinq points de vue situés entre 13 et 25 kms permettent difficilement de l'identifier dans le paysage. Le site d'étude est de plus lègèrement en cuvette, en léger contre-bas des collines toutes proches, Grand Blé, Crête de Tavernes, Défens de l'Eouvière, Colline des Vignarès, ce qui réduit considérablement les covisibilités avec l'ensemble des composantes environnantes.

Page 73 sur 113

Pour rappel les enjeux identifiés au sein du territoire :

- la préservation du patrimoine historique et culturel avec les ensembles urbains riches de spécificités architecturales propres aux villages perchés de l'arrière pays Varois, des habitats groupés ayant conservés leur structure médiévale avec un front bâti continu orienté vers les vallées : Fox-Amphoux, Saint-Martin, Esparron, La Verdière, Régusse, Varages, Pontevès.
- la préservation, en conséquence, des perceptions de ces ensembles depuis des points de vue éloignés, notion de silhouette perceptible
- la lutte contre la fermeture des paysages et le recul de l'agriculture, socle paysager des villages
- la préservation des points de repères géographiques forts, éléments structurants du paysage, lignes de crêtes, relief ponctuel

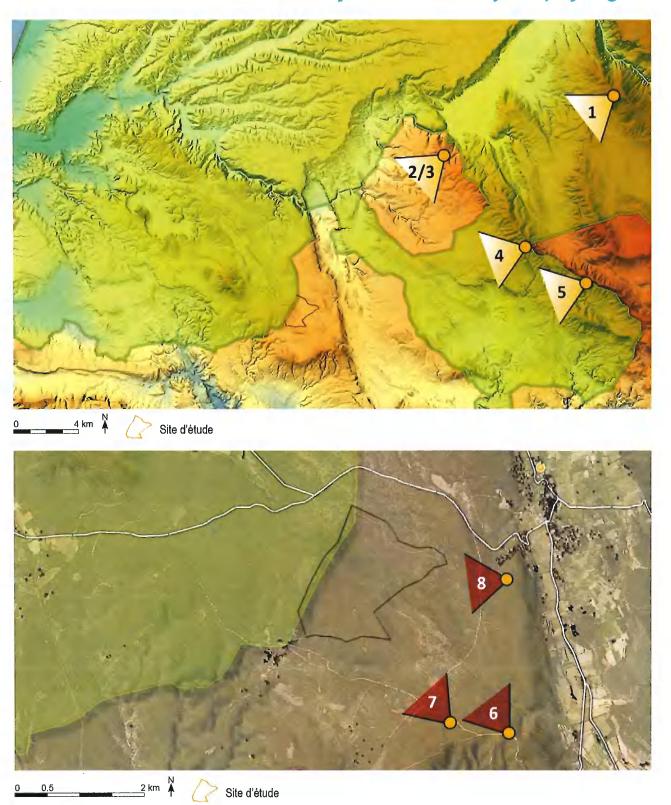
Au regard des enjeux et des bassins de covisibilités identifiés lors de l'étude, le site ne présente aucune interaction avec l'ensemble des sites et lieux remarquables qui ponctuent de manière généreuse le territoire. Bons nombres de villages ayant un monument ou site protégé. Il n'est pas visible sauf exceptions et est lui-même enveloppé de forêts. L'objectif de l'étude étant de définir si le projet aurait une incidence sur les équilibres en place (notion de trame, milieu ouvert / fermé, cône de vue..), si il modifierait la perception du paysage et nuirait à la qualité des panoramas et si il redéfinirait les usages et la manière pour les riverains et visiteurs de s'approprier le territoire, on peut affirmer que son empreinte est nulle du fait de l'absence de transversalité avec les composantes environnantes (absence de covisibilités, liens) et du fait qu'il soit au coeur d'un massif où il est nécessaire d'emprunter de petits sentiers parcourant des paysages fermés pour le rejoindre. A l'échelle du Haut Var et de ses vastes forêts, forêt domaniale de Pélenc au Sud de Régusse, Bois de Plan Rouvier à Ginasservis, Bois de Mont Major à Rians, le site a une inscription singulière, en retrait et qui n'apparait pas incompatible avec la mise en place d'un parc solaire.

#### Covisibilités du site :

- 1 Corniche sublime Petit Margès = enjeux très faibles
- 2 Village de Baudinard sur Verdon = enjeux très faibles
- 3 Notre-Dame de Baudinard sur Verdon = enjeux très faibles
- 4 Crête des Cugulons = enjeux très faibles
- 5 Crête de Notre Dame de Liesse enjeux très faibles
- 6 Crête de Tavernes Belvédère des Trois Croix = enjeux modérés
- 7 Piste permettant de rejoindre la crête = enjeux modérés
- 8 Clairière de la colline des Vignarès = enjeux modérés

#### 6.3. Les sensibilités paysagères du site

#### 6.3.1. Sensibilité et synthèse des enjeux paysagers



Révision à Objet Unique n°1 du PLU de Montmeyan | Document 1.b. Etude de discontinuité